

Procès-Verbal décisionnel

SEANCE PLENIERE DU CONSEIL GENERAL de Collombey-Muraz

**Du lundi 6 octobre 2025 à 19h00 à la
SALLE MULTIACTIVITES, MURAZ**

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance et appel nominatif des conseillers généraux
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Approbation des procès-verbaux :
 - 3.1 Procès-verbal décisionnel de la séance du 16 juin 2025
 - 3.2 Enregistrement sur support informatique du 16 juin 2025
4. Informations du Bureau
 - 4.1 [Directive du Conseil général - Processus d'adoption du budget par rubrique](#)
 - 4.2 Information sur les prochains crédits d'engagement
5. Elections selon l'art. 8 du règlement
 - 5.1 Membre de la commission permanente "aménagement du territoire et agglomération" et son suppléant
6. Postulat
 - 6.1 [Postulat PLR - Horaire continu pour les écoles de Collombey-Muraz](#)
7. Interpellations :
 - 7.1 [Interpellation Les Verts - Réflexion de fond sur la zone Raffinerie-Enclos-Charbonnière](#)
 - 7.2 [Interpellation Clivaz - Politique de stationnement bornes de recharge électrique](#)
 - 7.3 [Interpellation Clivaz - Abonnement Général Night jeunes CFF](#)
 - 7.4 [Interpellation Clivaz - Garanties de cautionnement](#)
 - 7.5 [Interpellation Ostrini - Sécurité routière place de la Fontaine Collombey-le-Grand](#)
8. [Réponse au postulat "Plus de sécurité pour les élèves du niveau primaire qui prennent les bus de lignes publiques" - Groupe UDC](#)
9. [Réponse du Service cantonal de la mobilité aux résolutions "Sécurisation voire élargissement par endroit de l'axe menant aux Neyres" et "L'amélioration de l'accès routier aux Neyres, secteur Vers-Ensier"](#)
10. Informations du Conseil municipal
11. Questions
12. Divers

G E N E R A L

1. Ouverture de la séance et appel nominatif des conseillers généraux

M Birbaum Thomas, Président du CG, ouvre la séance à 19h02. Il salue les personnes présentes.

Le secrétaire, M Brendle Christophe, procède à l'appel.

41 personnes présentes, 3 excusées, 1 en retard

Le quorum est atteint.

Excusés : M Mathieu Maret, M Vanay Damien, Mme Zermatten Laura.

Retard : M Fürst Valentin Pierre Albert (arrivée à 19h12, au début du point 6)

Conseil Municipal : complet

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tacitement.

3. Approbation des procès-verbaux

3.1 Procès-verbal décisionnel de la séance du 16 juin 2025

Le procès-verbal est accepté tacitement à l'unanimité.

3.2 Enregistrement sur support informatique du 16 juin 2025

Vote : 39 pour, 0 contre, 1 abstention

Le procès-verbal est accepté.

4. Informations du Bureau

4.1 [Directive du Conseil général - Processus d'adoption du budget par rubrique](#)

Le président informe que le bureau a validé une nouvelle directive.

4.2 Information sur les prochains crédits d'engagement

Il informe que le bureau a mandaté :

- la COGEST pour l'analyse des crédits d'engagements pour les terrains de football des Plavaux, avec traitement prévu lors de la séance plénière de mars 2026.
- la commission ATA pour l'analyse des crédits d'engagements concernant les terrains de tennis et de paddle, avec traitement prévu lors de la séance plénière de mars 2026.

5. Elections selon l'art. 8 du règlement

5.1 Membre de la commission permanente "aménagement du territoire et agglomération" et son suppléant.

Suite à la démission de M Donnet Thomas, un siège est vacant dans la commission ATA. Le président demande s'il y a des candidatures.

M Weber Nolan (Le Centre) propose Mme Agosti Céline (Le Centre) comme membre permanent de la commission, et propose M Brunetti Giovanni (Le Centre) pour la place de suppléant.

GENERAL

Les deux membres proposés sont acceptés tacitement.

6. Postulat

6.1 [Postulat PLR - Horaire continu pour les écoles de Collombey-Muraz](#)

Mme Delaloye Julie (PLR) présente le postulat.

Mme Chervaz Véronique pour le Conseil municipal présente la position du CM. Elle annonce que l'horaire continu est un projet de législature du CM, mais l'objectif de mise en place serait pour la fin de législature. **Le CM combat le postulat**, car une année n'est pas suffisante pour pouvoir répondre à la demande. Elle présente les problèmes, les points à étudier et les questions financières. Elle présente le planning du CM. Elle propose au postulant de modifier le postulat en interpellation.

M Weber Nolan (Le Centre) indique que le groupe combat le postulat, car la forme du postulat est trop contraignante.

Mme Pereira Donika (PS) indique que le groupe combat le postulat, car ce projet se trouve déjà dans le programme de législature du CM.

M Gey-Fabry Romain (UDC) indique que le groupe combat le postulat, car ce projet se trouve déjà dans le programme de législature du CM. Il demande au PLR de transformer le postulat en interpellation.

Mme Fauquet Lucie (Les Vert-e-s) indique que le groupe combat le postulat, car le délai de réponse au postulat est trop court.

Mme Delaloye Julie (PLR) annonce transformer le postulat en interpellation. Elle se déclare satisfaite de la réponse.

7. Interpellations

7.1 [Interpellation Les Verts - Réflexion de fond sur la zone Raffinerie-Enclos-Charbonnière](#)

M De Gol Killian (Les Vert-e-s) présente l'interpellation.

M Turin Olivier, pour le CM, répond aux questions de l'interpellation.

M De Gol Killian (Les Vert-e-s) n'est pas satisfait des réponses du CM.

7.2 [Interpellation Clivaz - Politique de stationnement bornes de recharge électrique](#)

M Clivaz Cherryl, en son nom, présente l'interpellation.

M Ruiz Noé, pour le CM, réponds aux questions de l'interpellation.

L'interpellant est satisfait de la réponse apportée.

7.3 [Interpellation Clivaz - Abonnement Général Night jeunes CFF](#)

M Clivaz Cherryl (PS) présente l'interpellation.

M Vuille Côme, pour le CM, répond à l'interpellation.

L'interpellant est satisfait de la réponse apportée.

7.4 [Interpellation Clivaz - Garanties de cautionnement](#)

M Clivaz Cherryl, en son nom, présente l'interpellation.

M Turin Olivier, pour le CM, répond à l'interpellation.

L'interpellant est satisfait de la réponse apportée.

7.5 [Interpellation Ostrini - Sécurité routière place de la Fontaine Collombey-le-Grand](#)

M Ostrini Jean-Marc, en son nom, présente l'interpellation.

GENERAL

M Vieux Mickael, pour le CM, répond à l'interpellation.
L'interpellant est satisfait de la réponse apportée.

8. Réponse au postulat "Plus de sécurité pour les élèves du niveau primaire qui prennent les bus de lignes publiques" - Groupe UDC

Mme Chervaz Véronique, donne quelques renseignements complémentaires.

M Gex-Fabry Romain (UDC) indique être satisfait de la réponse et des solutions mises en place. Il remercie le CM pour son travail et les solutions apportées. Cependant, il n'est pas satisfait de la réponse du canton. Il accepte la réponse du CM.

9. Réponse du Service cantonal de la mobilité aux résolutions "Sécurisation voie élargissement par endroit de l'axe menant aux Neyres" et "L'amélioration de l'accès routier aux Neyres, secteur Vers-Ensier"

Pas de prise de parole prévue pour ce point. Le président propose donc de prendre parole lors des divers, si nécessaire.

10. Informations du Conseil municipal

M Turin Olivier (CM) répond à une question de Les Vert-e-s posée lors d'un précédent CG concernant la préparation de la commune en cas de feu de forêt.

M Ruiz Noé (CM) répond à la question de Mme Morisod Carole (Les Vert-e-s) lors du CG du 16.06.2025 concernant les stocks de pesticide de la commune.

M Ruiz Noé (CM) informe le CG que des rochers dangereux ont été identifiés sur la falaise de la Barme. Des travaux de sécurisations par micro-minage sont prévus jusqu'à fin novembre.

11. Questions

Mme Morisod Carole (Les Vert-e-s) remercie le CM pour sa réponse concernant les pesticides. Il demande si la Commune contrôle la quantité de pesticide utilisée.

M Ruiz Noé, pour le CM, informe qu'il n'y a pas d'autre produit « spéciaux » que le glyphosate. Concernant le contrôle des dosages, il informe que le personnel est formé, donc les dosages devraient être respectés.

Mme Morisod Carole (Les Vert-e-s) demande pourquoi un arbre a été enlevé sur l'ancien cimetière de Collombey-Muraz et s'il est prévu de le remplacer.

M Turin Olivier (CM) indique que l'arbre était malade et présentait un danger, mais qu'il ne sait pas s'il sera remplacé.

Mme Morisod Carole (Les Vert-e-s) demande s'il y a plus d'information concernant Rhône 3. M Turin Olivier (CM) indique qu'il est prématûr de transmettre des informations sur ce dossier encore évolutif.

M Hauri Serge (Le Centre) demande l'état d'avancement du marquage au sol sur l'avenue du Chablais.

M Vieux Mickael (CM) prend note de la question et répondra à la prochaine séance.

M Gex-Fabry Romain, relance le CM concernant les vignes « non entretenues » sur la route des Neyres.

GENERAL

M Turin Olivier (CM) indique que la procédure est toujours en cours.

M Clivaz Cherryl (PS) pose différentes questions concernant le projet Eurotube.

M Turin Olivier (CM) indique qu'il y a encore des oppositions en cours.

M Clivaz Cherryl (PS) demande la situation des travaux de « Muraz Sud », car ils n'ont pas encore commencé et demande si les subventions sont garanties.

M Vieux Mickael (CM) informe que les travaux commenceront cette année, et que les délais supplémentaires sont principalement liés au chauffage à distance.

M Clivaz Cherryl (PS) demande la situation de l'analyse des augmentations des tarifs des structures jeunesse (crèches, UAPE), car en cas d'augmentation de plus de 10%, le CG doit se prononcer.

M Chervaz Véronique (CM) informe qu'il y a eu une augmentation de l'ordre 8% pour la crèche et 4% pour l'UAPE. Elle justifie par la même occasion les raisons de l'augmentation des tarifs.

12. Divers

Mme Delaloye Julie (PLR) indique que le PLR n'a pas l'impression que le canton prenne au sérieux et en priorité la sécurisation de la route des Neyres.

M Turin Olivier (CM) informe que la classification de la route en « secondaire de montagne » rend plus difficile des modifications.

Mme Fauquet Lucie (Les Vert-e-s) informe qu'à Sion, un panneau explicatif est posé lors de l'abattage d'un arbre pour informer la population des raisons de ces travaux.

M Gex-Fabry Romain demande comment est prévu l'élargissement du chemin des serpents et si une présentation à la population est prévue.

M Vieux Mickael (CM) indique qu'il n'y aura pas de présentation publique et qu'une étude est en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h53.

LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE COLLOMBEY-MURAZ

LE PRESIDENT

M Thomas Birbaum



LE SECRETAIRE

M Christophe Brendle

